

RÉSISTANCE SOCIALE

" La République sera sociale ou ne sera pas ! " J. Jaurès



SOMMAIRE

p.1 et 2 : L'édito

p.2 : Solidarité internationale

p.3 à 6 : Place au débat

p.7 : Actualités sociales / Les bras m'en tombent ! / Notes de lecture

p.8 : Coup de gueule



1^{er} mai 1891 : massacre de Fourmiers

L'ÉDITO

François Hollande est le nouveau président de la République. Au nom, je crois, de l'ensemble de *Résistance Sociale*, de ses adhérents, de ses sympathisants, de ses réseaux, je peux dire que nous nous réjouissons que Nicolas Sarkozy ait été « délogé » par les urnes et que la gauche soit en passe, après les législatives, de renouer avec le pouvoir.

Si le Président des riches et de la finance avait été reconduit, la fin de sa campagne l'a clairement démontré, c'eût été, au sens littéral, la fin de la République.

Conscient qu'il allait se faire « licencié », Nicolas Sarkozy a, en effet, dévoilé sa nature profonde : celle d'un véritable réactionnaire.

Ses déclarations sur le « vrai » travail, son mépris revendiqué pour les corps intermédiaires, comme les insultes d'un Guaino parlant de « 1^{er} mai des permanents syndicaux », nous ramenaient aux heures sombres de notre Histoire comme à celle de toutes les dictatures, où l'éloge des corporations et la collaboration de classes sont préférées à la célébration de la lutte des travailleurs et de leur solidarité internationale. Et où le défilé du 1^{er} mai est soit interdit soit récupéré. Les travailleurs et leurs organisations ont su lui donner la seule réponse méritée : 750 000 personnes dans les rues ce 1^{er} mai 2012 !

Je veux également revenir sur cette vaine tentative de manipulation d'opposer le drapeau tricolore et le drapeau rouge. Faut-il rappeler au candidat sorti que, l'Histoire de France nous le démontre, de 1848 à la Résistance en passant par la manifestation de Fourmiers le 1^{er} mai 1891, c'est tant au nom du Mouvement ouvrier qu'en défense d'une France libre, égale et fraternelle, que s'est toujours levé le Peuple français ? Pendant longtemps et avant d'essayer de phagocyter les trois couleurs, l'extrême droite française, certes n'aimait pas l'Internationale, mais aussi préférait « *Maréchal, nous voilà* » à *la Marseillaise* !

Plus prosaïquement, il est quand même fort le café, quand Nicolas Sarkozy, dont la fortune a augmenté de 30 % depuis qu'il est au pouvoir, se permet de demander aux Français d'abandonner l'un de ses drapeaux pour « servir la France », lui qui n'a jamais servi que lui-même et ses amis.

Exit donc Sarkozy : ça, c'est fait !

Et il reste tout à faire. La valeur de cette élection, c'est justement d'ouvrir les portes au possible.

A condition de ne pas tout déléguer aux politiques. En effet, si nous sommes en droit d'espérer un changement sur de nombreux grands axes, il nous reste cependant, au vu du programme et des déclarations du nouveau président, quelques inquiétudes et des points sur lesquels nous sommes en opposition.

D'abord, comment ne pas se réjouir lorsque François Hollande, devant la foule rassemblée à la Bastille, déclare vouloir, au nom de la souveraineté populaire, en finir avec la politique d'austérité ? Comment ne pas se réjouir lorsqu'il remet l'école publique au cœur de la reconstruction d'un avenir pour notre jeunesse ? Quand il affirme vouloir séparer les activités des banques pour l'investissement et l'emploi de leurs activités de spéculation ? Quand il prévoit une tranche d'imposition à 75% ? Quand il préconise la suppression des exonérations sur les heures supplémentaires ou l'imposition des revenus du capital à la hauteur de ceux du travail ? Ou de se servir de la fiscalité pour « relocaliser » les entreprises ?

Comment ne pas se réjouir lorsque Ségolène Royal déclare que « les banques commandaient, qu'elles vont devoir obéir » ?

Tout cela tourne clairement le dos à la politique menée en faveur des privilégiés depuis 5 ans. Tout cela participe d'un nouveau souffle.

Si François Hollande entame rapidement son programme de cette manière, nul doute qu'il confortera le peuple français –et *Résistance Sociale*– dans son choix ! Mais, il est dans ses engagements, certains qui ne peuvent que nous préoccuper.

(Suite page 2)

L'ÉDITO (suite)

La RGPP d'abord. Il admet qu'il sera nécessaire d'ouvrir des négociations sur les salaires, les statuts, les carrières. Mais pas question de revenir sur les extravagantes suppressions d'emplois du précédent quinquennat. Pire, quand il annonce des créations d'emplois dans l'Éducation nationale et dénonce les précédentes suppressions dans la justice et la police, il le fait en préconisant la stabilisation globale des effectifs. Ce qui voudrait dire de drastiques réductions de personnels dans d'autres services publics. Dans le secteur hospitalier par exemple ?

A propos des hôpitaux, la loi Bachelot ne sera pas abrogée ; les ARS seront pérennisées.

Pour les retraites, dont la « réforme » a mis tant de monde dans les rues, c'est en réalité l'âge légal de la retraite à 60 ans pour tous qui est abandonné.

Voilà pour le « noir ». Et puis, il y a le « gris », tout ce qui porte à interrogation. Quelques exemples ? La question européenne sera le premier dossier. Quelle sera l'attitude du nouveau président si la réponse à sa proposition d'un « pacte de responsabilité, de gouvernance et de croissance » est négative ? Fermeté ou abstention ? Que signifie pour lui la « règle d'or » quand il dit refuser les politiques d'austérité ?

Quant à La Poste, elle restera une société anonyme. EdF et la SNCF ne retrouveront pas le giron de véritables services publics... Quid de l'augmentation des salaires ?

François Hollande a besoin d'être « aidé » par une opinion publique claire et éclairée ! Les chèques en blanc expérimentés en 1981 n'ont plus cours. Non seulement il sera nécessaire d'élire des candidats à la députation attentifs aux intérêts du monde du travail... et courageux, -il en est d'étiquettes diverses- mais comme toujours, les salariés tiennent leur avenir entre leurs mains.

S'il n'est venu à l'esprit de personne que l'action revendicative se décrète, ne doutons pas que c'est d'abord de la vigilance sociale que dépendra la réalité de la rupture avec le libéralisme.

Marinette BACHE

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Vénézuéla : Plus de 4 600 travailleurs du secteur électrique, victimes de la sous-traitance dans les quatorze entreprises qui forment la *Corporation Électrique Nationale* (Corpoelec) ont été intégrés officiellement au personnel du Ministère de l'Énergie Électrique et vont ainsi bénéficier des avantages (salaires, tickets-repas, etc.) offerts par la nouvelle loi du travail.

Argentine : Cristina Fernandez a annoncé le 16 avril dernier que l'État argentin prenait le contrôle du Pétrolier YPF (Yacimientos Petroliferos Fiscales), filiale de la multinationale espagnole des hydrocarbures Repsol.



Portugal : Le parlement portugais, à la suite de la Grèce, vient de se soumettre aux traités instaurant l'austérité obligatoire : le Mécanisme européen de stabilité financière (MES, cf. les bulletins de mars et avril de RESO) et le Traité intergouvernemental sur la stabilité, la coordination et la gouvernance dans l'Union économique et monétaire (TSCG). Le vote a été acquis par 204 voix pour (la droite, les socialistes sauf 2 abstentions) et 24 contre (gauche radicale, communistes et Verts). Attendons-nous à ce que ce pays suive la Grèce dans la récession...

Algérie : Nos camarades du Snapest Alger nous informent que 17 travailleurs du groupe Cevital sont en grève de la faim contre la clochardisation de leurs conditions de travail, pour le maintien d'un salaire décent et le droit à la création d'une section syndicale. Nous leur transmettons l'expression de notre solidarité.



Grèce : Lors des élections du 6 mai, les Grecs ont envoyé un message clair contre la politique d'austérité qui leur est imposée à travers les mécanismes européens. Les partis qui ont soutenu cette politique : le PASOK (13,19%) et ND (Nia Dimokratia, l'UMP locale, à 18,87 %) perdent respectivement 30 % et 14 % de leur électorat. Les électeurs ont choisi de voter autrement à gauche : Syriza arrive en tête avec 16,7 %, d'une union avec le PC grec (KKE : 8,48 %), la Gauche démocratique (DIMAR : 6,10 %) et des Verts (2,9 %). Deuxième force politique de Grèce, Syriza multiplie son score par près de 4. La mauvaise nouvelle, c'est l'émergence d'une extrême droite nazie à près de 7 %. Quant au parti « Grecs indépendants », de droite classique mais refusant le plan européen, il atteint les 10 %. Citons le journal *20 minutes* : « ce résultat remet en cause les efforts de redressement du pays au sein de l'euro ». Sic !

PLACE AU DÉBAT

« LUTTONS CONTRE LES IDÉES FAUSSES »

Pauvreté, immigration, assistanat, fraude... cassons les idées reçues

Nous publions ci-après, avec leur aimable autorisation, un texte d'ATD Quart Monde (www.atdquartmonde.fr), qu'il nous a semblé intéressant de vous faire connaître.

Le CA de RESO



Beaucoup de choses fausses sont dites sur l'assistanat, la fraude sociale, les étrangers qui coûteraient cher à la France... Elles installent une rhétorique qui risque de marquer les esprits pour longtemps. Nous vous invitons à déconstruire ces contre-vérités en prenant connaissance de ce document et en le diffusant largement autour de vous.

● **Non, les pauvres ne sont pas des assistés**

Aujourd'hui, tout le monde ne parvient pas à trouver du travail. Il y a entre trois et cinq millions de chômeurs en 2012 en France, selon la catégorie considérée. Il y a 8,7% de chômage chez les 16-25 ans ayant bac+2, et 35% chez les non-diplômés (voir <http://bit.ly/JFSmCE> page 36-37). Le taux de chômage des 15-29 ans est en 2009 de 29,5% en zone urbaine sensible et de 16,9% en moyenne nationale (source DARES, Analyses, 2010, n°072).

64% des chômeurs interrogés dans huit pays européens déclarent qu'ils veulent retrouver un emploi, même si cela ne leur procure pas un gain financier, alors que seuls 48% des personnes déjà en emploi déclarent vouloir conserver leur travail dans une telle situation (source : étude Duncan Gallie en 1999 <http://bit.ly/wYVO4W>). L'enquête « L'influence des incitations financières sur le retour à l'emploi des bénéficiaires de minima sociaux » menée en 2009 par la Direction Générale du Trésor montre que la valeur accordée au travail et la volonté d'assurer le meilleur avenir possible aux siens conduisent la plupart des bénéficiaires à accepter la reprise d'un emploi, même sans gain financier immédiat (<http://bit.ly/ADZjZG>). Les principaux freins évoqués pour la reprise d'un travail sont le manque d'emplois, de moyens de transport, de formations adaptées, de modes de garde accessibles, etc. De plus, certaines personnes restées depuis longtemps sans travail ont besoin d'être particulièrement soutenues pour revenir à l'emploi.

D'autre part, l'accompagnement des chercheurs d'emploi n'est pas à la mesure des besoins. Le nombre moyen de demandeurs d'emploi suivis par conseiller de Pôle Emploi était de 85 fin 2008, 95 en 2009, puis 105,8 fin décembre 2010. Le Sénat estime qu'il faut se rapprocher de 60 (rapport du Sénat 2011 <http://bit.ly/IcJoxd>)

● **Non, les pauvres ne sont pas des fraudeurs**

La fraude aux prestations sociales est évaluée à environ 3 milliards € et concernerait 1% des particuliers (source Cour des comptes, <http://bit.ly/pszAmR>). NB : dans ces 3 milliards figure une part de fraude due aux médecins qui font des dépassements d'honoraires. 90% de ces 3 milliards sont récupérés. La CNAF estime le taux de fraude à 0,46% pour les prestations familiales, 3,1% pour l'API (Allocation Parent Isolé), 3,6% pour le RMI-RSA (source : AFP, 29 avril 2010). C'est à comparer avec la fraude aux prélèvements sociaux due aux entreprises, évaluée à entre 8 et 12 Milliards € et qui concernerait 10% des entreprises (source Conseil des prélèvements obligatoires en 2007), et avec la fraude fiscale, évaluée à entre 20 et 25 Milliards € par le Conseil des prélèvements obligatoires en 2007, ou 30 Milliards € par la Direction du Budget, ou encore 50 Milliards € par la Commission Européenne.

PLACE AU DÉBAT

● Non, une famille au RSA ne s'en sort pas mieux qu'une famille percevant un SMIC

Exemple d'un couple locataire en Île-de-France :

	Ressources mensuelles (y compris APL) pour un couple sans emploi ni allocations chômage (RSA Socle)	Ressources mensuelles (y compris APL) pour un couple avec un SMIC à 1000€ mensuel net (+ RSA activité)
Sans enfant avec aide au logement (APL ¹)	598(RSA)+360(APL)= 958€ + droit à la CMUC	1000+200(APL)+218(RSA activité ²) = 1418€ pas de droit à la CMUC
Sans enfant et sans APL	712€ + droit à la CMUC	1000+332(RSA activité) = 1332€ pas de droit à la CMUC
Avec deux enfants et APL et Allocations familiales=126€	859 ³ +470(APL) = 1329€ + droit à la CMUC	1000+390(APL)+126(AF)+350(RSA activité ⁴) = 1866€ + droit à la CMUC
Avec deux enfants et sans APL. AF=126€	997€ + droit à la CMUC	1000+126+491(RSA activité) = 1617€ + droit à la CMUC

● Non, la France ne distribue pas des minima sociaux trop élevés

La France est dans la moyenne européenne. Le montant des minima sociaux pour une famille de deux enfants s'y élève à 72% du seuil de pauvreté à 60% du revenu médian, alors qu'il est en moyenne de 76% dans l'Union Européenne (source OCDE, cité dans la revue Études et résultats de la DRESS du ministère de l'Emploi, n°464, février 2006).

Par ailleurs, le montant des minima sociaux (RSA, AAH) ne connaît pas la même progression que l'ensemble des revenus. En 1988, le Revenu Minimum d'Insertion équivalait à 50% du SMIC. En 2012, le RSA socle est à 42% : soit 474,93 € pour une personne seule.

● Non, les pauvres ne font pas des enfants pour toucher des allocations

Une famille proche du seuil de pauvreté s'appauvrit encore plus lorsqu'elle s'agrandit.

Par exemple, le seuil de pauvreté pour une famille de deux enfants est 2003 € mensuels (soit 954 € seuil de pauvreté à 60% du revenu médian x (1+0,5+0,3+0,3)). Supposons que cette famille ait 2100 € de revenus (y compris allocations familiales). Elle se situe juste au-dessus du seuil de pauvreté. Si un nouvel enfant survient, son seuil de pauvreté deviendra 954 € x (1+0,5+0,3+0,3+0,3) = 2290 €. Ses revenus seront augmentés de 161 € d'allocations familiales, soit 2261 €. Elle passera alors sous le seuil de pauvreté. Pour tout nouvel enfant, le revenu de la famille (en l'absence d'autre variation de revenu) s'élèvera de 161 € d'allocations familiales, et son seuil de pauvreté s'élèvera de 0,3x954 € soit 286 €. C'est ainsi que l'on décourage les familles pauvres d'avoir des enfants...

● Non, les gens ne font pas tout pour toucher un maximum d'aides

La moitié des personnes éligibles au RSA n'en fait pas la demande (source Odenore <http://bit.ly/zfPwiI>). Au 31 décembre 2010, une étude du Fonds CMU estimait que le nombre de personnes n'ayant pas recours à la CMU-C (couverture maladie universelle complémentaire) était de plus de 20%.

Les raisons : la volonté de ne pas dépendre de l'aide publique, la complexité des démarches, le manque d'information, le souhait de ne pas être contrôlé...

¹ Simulations effectuées sur le site www.caf.fr pour un loyer de 700€ à Paris.

² RSA activité = Montant forfaitaire RSA + 62% des revenus d'activité du foyer – Ressources du foyer – Forfait d'aide au logement (voir <http://bit.ly/yB2UJy>) = 712+(1000x62%)-1000-114=218€. Note : 114€ est le forfait à déduire en 2012 pour une famille de deux personnes bénéficiant d'une aide au logement.

³ Le RSA socle comprend les allocations familiales.

⁴ 997+(1000x62%)-1000-126-141=350€. Note : 141€ est le forfait à déduire en 2012 pour une famille de trois personnes et plus bénéficiant d'une aide au logement.

PLACE AU DÉBAT

● **Non, l'immigration ne coûte pas à la France. Elle l'enrichit au contraire**

L'immigration coûte chaque année 48 milliard d'euros à la France en prestations sociales, mais elle rapporte 60 milliards d'euros en impôts et cotisations sociales (source ministère de la Santé et des affaires sociales et étude de l'université de Lille-II de juillet 2010, voir <http://bit.ly/lfs8Zo>). La population immigrée est en moyenne plus jeune et en bonne santé que les autres habitants de la France. Or dans les prestations sociales la maladie pèse 47% et la retraite 31% (les autres dépenses étant les allocations chômage, le RSA, les allocations logement et les allocations familiales). La population immigrée est donc une chance pour aider au paiement de nos retraites. En moyenne, la contribution nette de chaque immigré (différence entre ce qu'il verse et ce qu'il reçoit en impôts et cotisations sociales) est de l'ordre de 1500 € par an. Voir "Migrations et protection sociale : étude sur les liens et les impacts de court et long terme" (ministère de l'Emploi, 2010, <http://bit.ly/wo0Jxt>), ainsi que www.telos-eu.com/fr/article/immigration-combien-ca-coute ("En l'absence de l'immigration, le besoin de financement de la protection sociale en France augmenterait de 2 points de Produit Intérieur Brut"). Bien sûr, l'apport de l'immigration à notre pays ne se limite pas à cet aspect comptable. Il est aussi et surtout humain, culturel, scientifique, artistique, etc.

● **Non, la proportion d'étrangers n'augmente pas d'année en année en France**

Leur part dans la population était de 6% en 1926, 6,3% en 1990 et 5,8% en 2008 (Insee <http://bit.ly/e9LFc>)

● **Non, les étrangers ne prennent pas d'emplois aux Français**

Globalement, la présence des populations de nationalité étrangère en France crée de la richesse et donc de l'emploi, grâce à l'apport de consommation, d'impôts et de cotisations. Les étrangers sont aussi consommateurs, ils créent une demande supplémentaire et des emplois.

Les études montrent que les migrants arrivant créent leurs propres emplois. « En imaginant une augmentation de 10% du flux d'immigration au Royaume-Uni en 2007, le taux de chômage n'augmenterait alors que de 0,01 point au bout de 13 ans. » (<http://bit.ly/lfs8Zo>)

● **Non, la France n'est pas un des pays d'Europe qui accueillent le plus d'immigrés**

« Avec un taux d'accroissement naturel de 4 pour 1000 et un taux d'accroissement migratoire de 1 pour 1000, la France est le pays d'Europe dont la croissance démographique annuelle dépend le moins de l'immigration » (tableau 2 page 2 du document « Cinq idées reçues sur l'immigration », source INED pour l'année 2001). En 2010, la part des personnes immigrées sur la population totale s'élevait à : Autriche (16 %), Suède (14 %), Espagne (14 %), États-Unis (13 %), Allemagne (13 %), France (11 %)⁵, Pays-Bas (10 %), Royaume-Uni (10 %), Belgique (9 %), Italie (7 %) (source INED, <http://bit.ly/hK5Qrp>).

● **Non, les familles étrangères ne font pas beaucoup plus d'enfants**

« Dans la période 1991-1998, le nombre moyen d'enfants par femme était de 1,65 pour les seules françaises natives. Les femmes immigrées avaient en moyenne 2,2 enfants (« Cinq idées reçues sur l'immigration », INED, 2004)

● **Non, la France n'accueille pas toute la misère du monde**

« Dans l'ensemble, les migrants représentent par rapport aux non-migrants de la société d'origine une population sélectionnée : en meilleure santé, plus instruite, plus entreprenante, dotée d'un minimum de ressources » (« Cinq idées reçues... », INED, 2004). La part des immigrés diplômés de l'enseignement supérieur est passée de 12 à 25% entre 1990 et 2007. La moyenne nationale est de 29% (Insee et <http://bit.ly/lfs8Zo>).

● **Non, les étrangers ne peuvent pas profiter facilement des minima sociaux**

Il faut être en possession d'un titre de séjour et d'une carte de travail depuis au moins cinq ans pour bénéficier du Revenu de Solidarité Active (RSA) si l'on est natif d'un pays extérieur à l'Union européenne.

● **Non, les étrangers n'augmentent pas la délinquance**

12,7% du nombre de condamnés sont étrangers (source : ministère de la Justice), alors qu'ils représentent 8% de la population de la France. L'écart n'est pas si important que veulent le faire croire certains hommes politiques.

⁵ En incluant les Français nés à l'étranger, comme l'ONU le préconise dans ses calculs. La part des immigrés de nationalité étrangère s'élève à 8% (chiffre présenté par l'INSEE).

PLACE AU DÉBAT

● **Non, les enfants d'immigrés ne sont pas plus en échec scolaire que les autres**

C'est la pauvreté qui est la plus grande cause d'échec scolaire et non pas l'immigration. À niveau social égal, les descendants d'immigrés ne sont pas plus touchés par l'échec scolaire que le reste de la population (source Conseil Économique, Social et Environnemental - CESE).

● **Non, dans les familles pauvres, les parents ne sont pas démissionnaires**

Les parents défavorisés ont souvent peur de l'école car ils sont marqués par leur échec d'enfant. Par ailleurs, 80% des mères non-diplômées s'estiment dépassées pour aider leurs enfants études au collège, contre 26% seulement des mères diplômées (source INSEE, « L'aide aux devoirs apportée par les parents », 2004). Mais le lien entre pauvreté et échec scolaire n'est pas fatal : il est moins fort qu'en France dans d'autres pays développés, et très faible au Canada, en Finlande, au Japon ou en Chine (source étude PISA).

● **Non, ce n'est pas parce qu'ils ne travaillent pas que les enfants pauvres réussissent moins bien à l'école**

Les causes sont plus complexes. Par exemple, « le niveau de diplôme des parents (particulièrement celui de la mère) et, de manière plus globale, les possibilités d'encadrement de la scolarité par les familles revêtent une importance au moins aussi grande que leur situation socio-économique » (rapport CESE).

● **Non, les pauvres ne se complaisent pas dans leur situation**

Personne n'accepte de vivre dans la misère. La distinction entre « bons pauvres » et « mauvais pauvres » traverse toute l'histoire de la pauvreté (cf. les ouvrages de Paul Christophe sur le sujet). Cette distinction est surtout le reflet du manque de volonté politique de s'attaquer vraiment à la pauvreté. C'est plus facile de s'attaquer aux pauvres.

● **Non, les pauvres ne sont pas exemptés d'impôts**

Les plus pauvres peuvent parfois se faire exonérer de charges et d'impôts, mais il faut effectuer beaucoup de démarches avant d'obtenir ces exonérations et il faut les renouveler régulièrement. Globalement, le taux moyen d'imposition (impôts directs et indirects) des 10% les moins riches est d'environ 40%, celui des 0,1% les plus riches d'environ 37%, et celui des revenus moyens de 45 à 48% (source : calculs effectués par les économistes Saez, Landais et Piketty à partir des données INSEE). NB : pour les plus hauts revenus, les taux réels d'imposition sont souvent très inférieurs aux taux affichés, à cause des niches fiscales. Grâce à elles, une partie des plus hauts revenus échappe à une part de l'imposition. La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente la moitié des recettes de l'État et les pauvres la paient comme tout le monde sur chaque produit ou service qu'ils consomment.

● **Non, l'école ne réduit pas les inégalités sociales. Elle les amplifie au contraire**

En France, l'impact du milieu social sur la réussite ou l'échec scolaire est plus grand que dans beaucoup d'autres pays, et il grandit au fil des années. En 2009, plus de 75% des élèves dont les parents sont cadres ou professions intellectuelles ont obtenu le bac général, contre 33% pour les enfants d'ouvriers et 41% des enfants d'inactifs (rapport CESE sur les inégalités à l'école) ; le pourcentage de variation de performance des élèves, en lecture expliqué par le milieu socio économique est de 17% pour la France bien au dessus de la moyenne de l'OCDE (14%), le double de la Finlande du Canada ou du Japon (rapport CESE).

● **Non, les Roms ne sont ni des fainéants, ni des fraudeurs, ni des tricheurs**

Tout est fait en France pour que les Roms de Roumanie et de Bulgarie n'aient pas le droit de travailler : une « période transitoire » les empêche d'avoir les mêmes droits que les autres européens avant fin 2013. Pour travailler, ils doivent disposer d'une autorisation de travail. Les délais d'obtention sont de 3 à 6 mois à partir d'une promesse d'embauche à temps plein. Le plus souvent, l'employeur (qui doit en plus payer la taxe due à l'OFII – Office Français pour l'Immigration et l'Intégration – pour l'embauche d'un étranger) ne peut attendre la réponse et embauche quelqu'un d'autre. Le 26 octobre 2009, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) a demandé au gouvernement qu'il mette fin à cette période transitoire, ainsi que la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), dans un avis adopté le 22 mars 2012.

Travail réalisé par ATD Quart Monde et la MRIE, Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion en Rhône-Alpes.

ACTUALITÉ SOCIALE

► Quand la justice refuse d'apprécier la justification du motif de licenciement économique

Il y a quelques jours, la Cour de Cassation a rendu un arrêt qui fera sûrement jurisprudence, du moins tant qu'une loi ne viendra pas corriger cette aberration : en effet, les juges ont cassé l'arrêt d'une cour d'appel qui avait refusé un plan social au motif que le caractère de licenciement économique n'était pas justifié. En l'espèce, l'entreprise faisait des bénéfices et ne pouvait donc théoriquement arguer de sa santé financière pour justifier les licenciements. C'est de facto la porte laissée grande ouverte aux licenciements boursiers.

► Le LIVRE BLANC de la Commission européenne « Une stratégie pour des retraites adéquates, sûres et stables » est paru en février.

Il dit notamment : « *Les réformes de la sécurité sociale répondant aux recommandations des analyses annuelles de la croissance ont bien progressé dans plusieurs pays (dernièrement en République tchèque, en Grèce, en Espagne et en Italie...). Il est toutefois nécessaire que des mesures supplémentaires soient prises, sans attendre.* »

Analyse dans le prochain numéro du bulletin de Résistance Sociale

LES BRAS M'EN TOMBENT !

Par Marine LIGLÉ

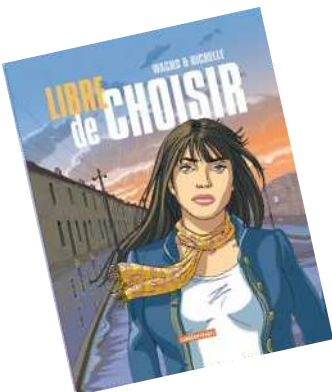
ARTE et l'objectivité...

J'en suis restée baba ! Et je ne parle pas des déclarations qui fleurent bon le pétainisme du minable Sarkozy sur le "vrai travail". Non je parle de l'émission "Karambolage" sur ARTE. D'habitude j'apprécie cette émission bien documentée et bien rythmée. Ce dimanche quelle surprise... J'ai appris qu'il ne fallait pas se fier aux électeurs de gauche qui ne respectaient pas le choix de leurs amis et votaient Hollande quand ceux-ci leur donnaient procuration pour voter Sarkozy ; les fourbes ! J'ai également appris que les agents du service public de la Poste faisaient disparaître les votes par correspondance qui ne leur plaisaient pas ; tous des pourris de communistes !

Rendez-vous sur http://videos.arte.tv/fr/videos/karambolage_emission_du_29_avril_2012-6628290.html et patientez 5mn30...

Non, mais franchement ! Pour qui ils se prennent à ARTE pour proposer des reportages aussi orientés sous un petit air bonasse ?

NOTES DE LECTURE



Une BD : « **Libre de Choisir** » - **Auteurs** : Pierre Wachs & Philippe Richelle.
Editeur : Casterman.

Cette BD, préfacée par **Gisèle Halimi**, aborde l'IVG avant sa dépénalisation.

Découvrez, au fil de l'histoire de deux amies, Anna et Iza, le droit à l'avortement à la fin des années 60. « Un droit » comme le note, dans la préface, Gisèle Halimi « toujours en péril », ainsi que l'ont démontré certains propos scandaleux sur « les avortements de confort », tenus pendant cette campagne électorale.

Profitez de la parution de cette BD sur les droits des femmes pour nous indigner de la décision du Conseil constitutionnel qui a abrogé le délit de harcèlement sexuel, créant ainsi un vide juridique et une détresse supplémentaire pour les victimes face à l'impunité de leurs harceleurs. Si cette loi était inconstitutionnelle, il était possible de la laisser en vigueur le temps qu'une nouvelle loi soit votée afin de maintenir les droits des victimes et leurs possibilités de recours.

COUP DE GUEULE

GLOIRE AU PEUPLE GREC !

Par Charles-Henri LABÂTIE

Une fois l'émotion des législatives grecques passée, les thuriféraires de l'ordre établi écumèrent tous les plateaux télévisés.

Pourquoi étaient-ils émus ? C'est simple, le schéma, idéal pour eux, se dessinait partout en Europe : une gauche « obligée » de choisir l'austérité, donc rompant avec son électorat, une extrême droite par conséquent très haute, une droite qui, pour gagner, emploie une phraséologie nationaliste, xénophobe, quasi raciste, mais « assume » l'austérité et l'ultra-libéralisme et triomphe par défaut.

Mais voilà : le deuxième parti, en Grèce, n'est pas l'extrême droite, ni même une gauche pro-austérité. Non ! C'est une coalition vraiment à gauche : Syriza. Au programme : refus du plan « d'aide » européen, annulation et rééchelonnement de la dette... et le pire du pire : faire payer les riches, les armateurs, les banques, etc. À 2 % près, Syriza récupérerait la prime de 50 sièges... Normal qu'ils soient secoués !

Ils tentèrent de masquer cela en parlant uniquement de la percée du parti nazi... jusqu'à l'annonce d'un possible gouvernement de coalition dirigé par Syriza appliquant son programme de rupture avec le libéralisme outrancier de l'Europe.

Donc, vous les avez certainement entendus comme moi, sur leur ton donneur de leçons, expliquer leur « analyse objective ». Le pompon est décroché par BFM TV : "Les Grecs ont fait leur choix. Si le gouvernement est mené par la « gauche radicale », aucune aide ne sera plus versée. La Grèce sera en faillite car elle ne pourra plus rembourser les prêts européens, et c'est l'argent des européens, des citoyens français aussi. La Grèce retourne au drachme, subit une dévaluation monstre, et sacrifie une nouvelle génération". Et tout ça pourquoi ? Parce que le peuple grec aurait vécu au-dessus de ses moyens ? Car les vrais coupables ne sont pas les financiers, ne sont pas les armateurs, les millionnaires ! Non, c'est le peuple ! Celui qui a dû assumer un euro, donc une monnaie forte, avec un salaire médian moitié moindre qu'en Allemagne et en chute de 25 % !

En 2004, période faste à les croire, le salaire brut horaire grec

était inférieur à 7 €, la moitié du salaire français (14,22 €) qui lui-même était le 14^{ème} en Europe et représentait la moitié du salaire danois (voir ci-dessous) !

La dette grecque a créé des heureux : les créanciers ! Et des malheureux : le peuple, déjà saigné avant la crise.

... Et voici qui s'ajoute à leur malheur : l'Europe a débloqué, ce jeudi 10 mai, l'aide grecque de 4,2 milliards (prévue : 5,2 milliards). Terrible nouvelle car « débloqué » ne peut signifier qu'une seule chose : la vraie gauche ne va pas gouverner, pour l'instant. Ce sera soit la Gauche démocratique (qui porte bien son nom puisqu'elle gouvernerait avec 6 % !) soit une alliance PASOK-Nouvelle démocratie (sic !)... ou, au mieux, une autre élection. En attendant, les créanciers peuvent donc se frotter les mains : la Grèce pourra leur rembourser les 3,3 milliards d'euros via la BCE d'ici le 18 mai ! C'est donc en réalité une aide de 0,9 milliard, moins la moitié en remboursement d'obligations, dès lundi, moins les intérêts... Bref le peuple va certainement se réjouir de cette magnifique aide ! Pendant que le PIB chutera d'au moins 5 % en 2012 après un recul de 6,9 % en 2011, et que le taux de chômage atteindra

plus de 19 % à la fin de l'année !

Et pourtant le peuple grec n'abandonnera pas ! Il n'a jamais abandonné ! Au temps de la dictature des colonels, face à celle actuelle des marchés, le peuple grec tient bon. Alors, oui ! Gloire au peuple grec qui lutte ! Gloire au peuple grec qui se fait le porte-drapeau des peuples contre la finance !

Salaires horaires médians bruts européens en **2004**, « période faste » de la Grèce, source "Pay in Europe 2004", réalisé par la Fédération des employeurs européens (FedEE) :

Danemark 27,89€ - Suisse 22,03€ - Luxembourg 20,08€ - Norvège 19,24€ - Allemagne 17,57€ - Pays-Bas 17,01€ - Italie et Île de Man 16,73€ - Royaume-Uni 16,18€ - Iles Féroé 15,62€ - Jersey 15,34€ - Suède 15,06€ - Belgique 14,5€ - Finlande, Irlande, Autriche, **France 14,22€** - Espagne 10,32€ - Islande 10,04€ - Gibraltar, San Marin 9,2€ - Chypre 8,92€ - Andorre 7,25€ - **Grèce 6,97€** - Slovaquie, Portugal, Malte de 5,86 à 5,02€ - Croatie, Hongrie, Turquie 3,35€.

Le nouveau Parlement grec

Chiffres définitifs



Source : Ministère de l'Intérieur

ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

Siège social :

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : www.resistancesociale.fr

Courriel : webmaster@resistancesociale.fr

Présidente de RESO et directrice de la publication :

Marinette BACHE

NOM PRENOM :

ADRESSE :

CP : VILLE :

TEL : Portable :

E-mail :

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi exemplaires par envoi.

À retourner à : RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)